## 

Commune

Maîtrise d'ouvrage

Maîtrise d'œuvre

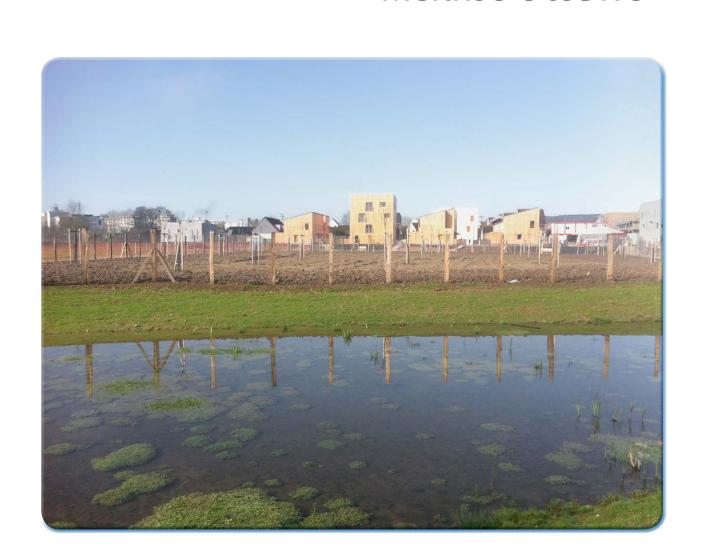
Val-de-Reuil (27)

SILOGE & Ville de Val-de-Reuil

Atelier Madec

Année de livraison Type de construction Superficie Estimation du coût de l'opération

Travaux en cours
Neuf
4,6 ha dont 3,1 ha de surface végétalisée
21,9 million d'€uro HT (soit 2 200 €/m² SHON)













Ressource en eau



... le mot du maître d'ouvrage...

L'essentiel ici était de « ne pas faire un

un quartier qui se développe en continuité,

L'Écoquartier des Noés s'inscrit dans la

dynamique de modernité qui caractérise

village d'indien» isolé mais bien

avec le reste de la ville.

la ville depuis sa création.

à la fois géographique et historique,

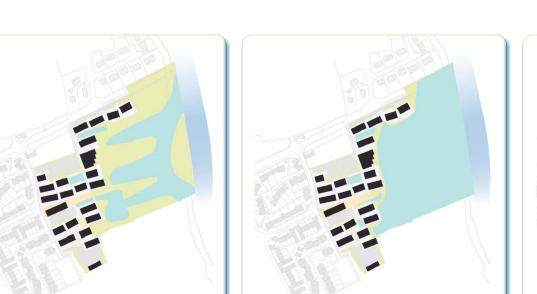
Le quartier des Noés, au bord de l'Eure, est engagé dans la démarche de labellisation ÉcoQuartier depuis 2014. Il accueillera à terme une centaine de logements, quelques équipements et un parc écologique, rassemblant zones horticole, maraîchère et jardins familiaux. Il fait partie d'un projet plus vaste de développement urbain vers l'est de la ville, afin d'intégrer la gare SNCF, actuellement isolée, au tissu urbain.

## Gestion des crues

Le projet d'ÉcoVillage reconquiert des terres délaissées car inondables et frappées d'un PPRI et leur redonne un usage par une culture maraîchère et des zones tampons constituées de jardins familiaux et d'un verger. Il s'adapte à ce contexte en accueillant le plus possible les crues, tout en évitant de les alimenter :

- L'implantation urbaine permet d'accueillir les débordements de la rivière dans un voisinage serein ou attendu : les bâtiments sont implantés dans le sens du moindre impact face à une montée des eaux.
- Le niveau du terrain naturel du parc des Berges est travaillé en cohérence avec les niveaux des différentes crues et celui de la noue principale. Il participe, au même titre que la noue, à favoriser l'expansion des crues de l'Eure.
- Les surfaces imperméabilisées sont réduites au maximum pour avoir le plus faible rejet d'eaux pluviales possible.





Crue triennale

Crue décennale



Crue centennale

... le mot du maître d'œuvre...

Chaque acteur peut apporter sa pierre à l'édifice et enrichir le projet.

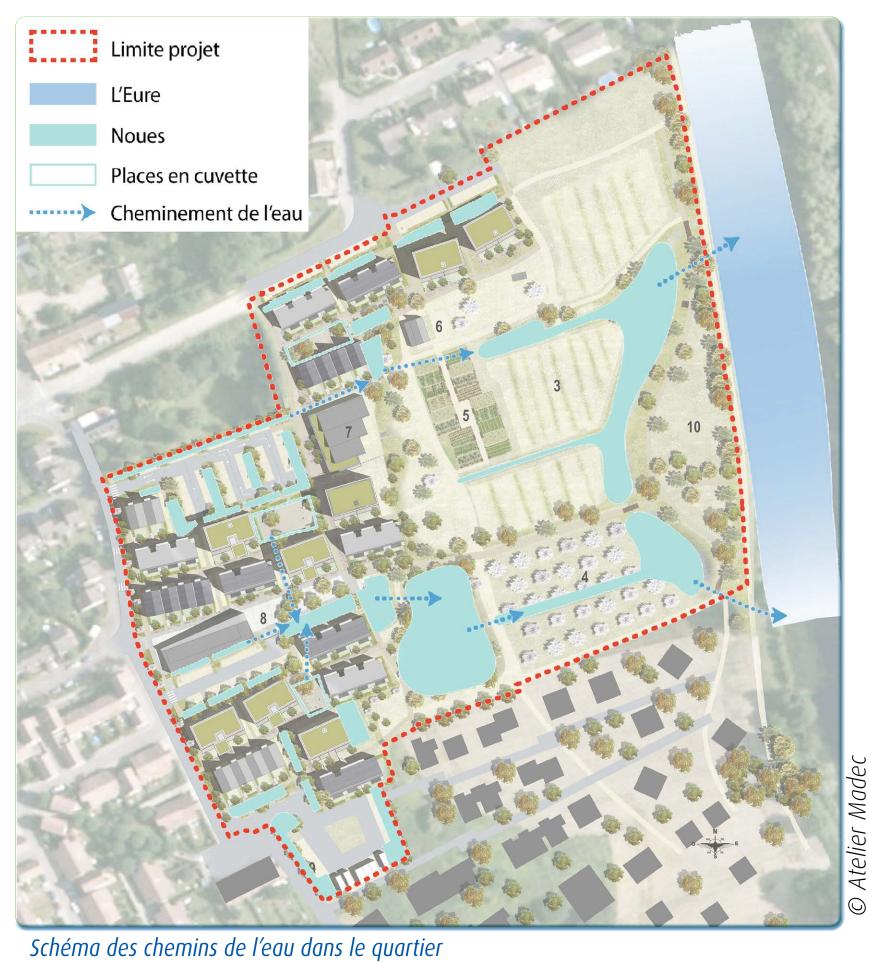
L'équipe de conception est là pour favoriser cette synergie. Dans le cas des Noés, il s'agit d'une conjonction de bonnes volontés, qui peut être reproductible ailleurs, à conditions de chercher les bons partenaires.

Aujourd'hui, il y a un réel besoin de dépasser l'ère du réglementaire pour entrer dans celle de la collaboration.

## Économie d'eau potable

L'eau potable deviendra une denrée plus rare et plus chère qu'aujourd'hui et il existe une relation étroite entre la qualité des rejets d'eaux usées et la qualité de l'eau potable. L'économie d'eau potable est recherchée à l'échelle du projet par deux biais :

- des équipements économes seront installés dans les logements : robinetteries spécifiques (aérateurs, effet Venturi), doubles chasses d'eau, douches au lieu de baignoires, etc. De plus, une formation des habitants aux économies d'eau est prévue ;
- l'objectif de récupération des eaux pluviales est de 15 % : des dispositifs de stockages individuels (cuve aérienne et puits) sont prévus pour subvenir aux besoins des jardins maraîchers, des potagers et des jardins privatifs. Enfin, une citerne de 10 m³ enterrée sous la halle de marché permettra d'alimenter la laverie collective.



Les eaux pluviales sont entièrement gérées de façon douce sur le site par un système de noues transversales dirigées vers un bras de délestage de l'Eure créé dans le parti d'aménagement du projet. Elles sont gérées à la fois sur les plans quantitatif (respect des prescriptions) et qualitatif (en termes de prétraitements, de création d'écosystèmes humides...).



... le mot du Cerema...

Ce projet intègre de façon globale l'impact de l'Humain sur son environnement. Les concepteurs ont ainsi cherché à réduire l'empreinte écologique\* de l'Écovillage.

Par rapport à l'empreinte moyenne française de 5,3 hectares globaux (hag) par habitant, l'objectif estimé des Noés est de 2,9 hag.

**Nota** : document réalisé sur la base d'une visite de terrain et d'entretiens avec les acteurs du projet

(\*) L'empreinte écologique, exprimée en hectares globaux (hag), est la surface de territoire nécessaire pour compenser l'impact des modes de vie d'une population.





**Direction territoriale Normandie-Centre** www.normandie-centre.cerema.fr

à la demande du **S**ervice **É**nergie **C**limat **L**ogement et **A**ménagement **D**urable Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr

